

LE PLAGIAT DES ÉTUDIANTS DANS INTERNET DES SOLUTIONS...

[Nicole Perreault](#)

Conseillère pédagogique en nouvelles technologies
Collège Édouard-Montpetit

Avec l'avènement d'Internet, les manières de se procurer de l'information évoluent aussi, tant pour la richesse des sources auxquelles les étudiants peuvent se référer, que pour l'éventail des moyens offerts pour produire des travaux scolaires à moindre effort. Il peut s'agir de plagiat ou de distribution de travaux tout faits (il y a des sites qui vendent des rapports et des études sur mesure ou « prêts à porter »...). En soi, le phénomène n'est pas nouveau mais Internet cristallise bien des inquiétudes même si des solutions existent pour contrer le problème.

On peut en effet identifier deux types de solutions pour contrer le plagiat dans Internet : les solutions de détection du plagiat et les solutions de prévention du plagiat.

1. Les solutions de détection

- Faire appel à un moteur de recherche

Une solution simple consiste à sélectionner dans le texte de l'étudiant une suite de mots (bout de phrase) à la copier, à la coller entre guillemets dans un moteur de recherche comme Google, puis à lancer la recherche. Le moteur de recherche retracera alors toutes les pages Web contenant la suite de mots placés entre guillemets.

Par exemple, une collègue de Sherbrooke utilise la fonction de recherche avancée de Google en donnant des chaînes de mots et ça fonctionne très bien. C'est ainsi qu'elle a pris une équipe d'un cours d'IPMSH en flagrant délit de plagiat. Par la suite elle a imprimé les sections copiées dans Internet et les a brochées aux travaux de l'équipe. Elle observe qu'il y a peu de contestation ou de remise en cause. Notre collègue estime que cette intervention a une fonction préventive auprès des étudiants des sessions ultérieures.

- S'abonner à un site « détecteur de plagiat »

Il peut arriver qu'un étudiant plus aguerri à l'Internet et aux possibilités de détection offertes par les moteurs de recherche décide de remplacer certains mots par d'autres, ou bien de modifier ou d'ajouter des phrases au texte original. Dans ce cas, le plagiat devient plus difficile à détecter mais il existe tout de même des solutions.

Par exemple, il est possible de s'abonner à un site comme Plagiarism.org (<http://www.plagiarism.org>) qui compare les travaux soumis à une base de données mettant à contribution de nombreux moteurs de recherche pour évaluer globalement le degré d'originalité ou de plagiat d'un travail (mots ou phrases substitués, ajout de phrases, etc.). Il ne s'agit donc pas d'une simple comparaison élémentaire. On peut s'abonner à de tels sites détecteurs de plagiat moyennant une cotisation de base d'environ 20 \$ qui couvre l'analyse de 30 travaux ; des coûts de 50 cents sont chargés pour chaque analyse subséquente.

Pour les gens que cela intéresserait, certaines compagnies ayant pignon sur le Web offrent des périodes d'essai gratuit de leur logiciel détecteur de plagiat :

- Par le biais de son logiciel Turnitin, Plagiarism.org offre aux professeurs de soumettre cinq travaux d'étudiants. Pour chaque travail soumis, Turnitin fera un rapport détaillé sur son originalité dans les 24 heures suivant la soumission.

URL : http://www.plagiarism.org/free_trial.html

- Eve 2 permet de télécharger son logiciel et de l'utiliser gratuitement pendant 15 jours

URL : <http://www.canexus.com/eve/>

- Wordcheck permet également de télécharger son logiciel et de l'utiliser gratuitement pendant 30 jours.

<http://www.wordchecksyste.ms.com/>

2. Les solutions de prévention

Il existe également des solutions pour décourager le plagiat. En voici quelques-unes :

- Lors d'un travail de recherche, exiger des travaux comportant des sources multiples (sites Web, livres, magazines...)
- Indiquer des objectifs très précis, de sorte qu'il soit difficile de se procurer des travaux faits sur mesure
- Donner des échéanciers pour les différentes parties d'un projet, avec des rapports d'étape, et tenir compte de ces rapports dans l'évaluation finale
- Demander une bibliographie avec tous les travaux
- Faire partager les résultats oralement dans la classe (un étudiant qui a rédigé lui-même son travail le connaîtra mieux qu'un autre qui aura fait du « copier-coller »)

- De plus en plus d'enseignants décident aussi de passer un « contrat de non-plagiat » avec leurs étudiants au début de la session. Le simple fait d'avoir signé un engagement peut décourager les étudiants de copier, et cela peut devenir l'occasion de leur expliquer l'importance de respecter leurs promesses et l'utilité des contrats écrits et dûment signés.
- Un professeur du réseau collégial a développé une méthode qui, selon lui, éradique à peu près le plagiat : les étudiants doivent remettre un dossier de presse contenant des photocopies de tous les textes utilisés pour la recherche et en faire des fiches citations et des fiches « résumés ». Aucun passage de la recherche ne pourra provenir d'un texte pour lequel le prof n'a pas de copie. Une autre méthode consiste à demander de remettre la disquette contenant le travail et à copier son contenu sur le disque dur. La pratique de l'évaluation formative tout au long de la formation permet aussi de ne pas se retrouver avec du « jamais vu » le 20 mai...

En terminant, je vous invite à consulter un article paru sur le site Thot Cursus dont le titre est « Travailler, étudier, tricher, empêcher la triche ou ne pas tricher. Toutes les ressources... ». Cet article fournit des pistes intéressantes pour aider les professeurs à identifier et à contrer le plagiat dans Internet. En voici l'adresse : <http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?no=12274>

Document reçu le 13 Juin 2003, Centre de documentation collégiale

URL de la copie de conservation :

http://www.cdc.qc.ca/pdf/729XXX_perreault_2003_plagiat_internet.pdf

3 pages en format PDF

Copie de conservation. CDC. Nouvelle URL :

http://www.cdc.qc.ca/pdf/729568_perreault_2003_plagiat_internet.pdf